

Agnès LANGEVINE

Présidente d'Atmo Occitanie

vous invite à la conférence de presse qui se déroulera

mercredi 13 avril 2022, 10h

A la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
Zone tertiaire Pyrène - Aéroport Téléport 1 - 65290 JULLIAN
Salle de conférence Léon Morane, rez-de-chaussée

Trafic routier ? Chauffage au bois ? Feux pastoraux ? Poussières désertiques ?

Quelles sont les sources de pollution aux particules dans l'air dans les Hautes-Pyrénées ?

**Atmo Occitanie lance une étude pour mieux identifier
l'origine des particules dans l'air
dans les Hautes-Pyrénées**

En période hivernale, le département des Hautes-Pyrénées est régulièrement concerné par des épisodes de pollution de l'air aux particules en suspension PM10.

Atmo Occitanie lance une étude spécifique et renforce en 2022 son dispositif de suivi des particules dans l'air sur le département des Hautes-Pyrénées, afin de mieux prévoir et informer en cas d'épisode de pollution.

Ces travaux sont menés en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Communauté d'Agglomération de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, et les communes de Tarbes, Lourdes et Argelès-Gazost sur les territoires desquels les dispositifs de mesure sont installés.

Les objectifs et l'ensemble du dispositif déployé dans les Hautes-Pyrénées vous seront présentés.

Polluants atmosphériques dont le suivi est réglementé, les particules PM10 et PM2.5 ont un impact sanitaire reconnu. Santé Publique France estime à 40 000 le nombre de décès attribuables chaque année à la pollution aux PM2.5 en France.

CONTACT PRESSE :

Karine IATTONI Responsable Communication Sensibilisation Atmo Occitanie

Tél. 09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL - Appel non surtaxé) Mob. : 06 74 88 75 76 karine.iattoni@atmo-occitanie.org